



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

Service de l'instruction publique, de l'action et de
l'accompagnement pédagogiques
Sous-direction de l'enseignement et de la formation
professionnels
Bureau des partenariats « éducation-économie » et campus
DGESCO A2 – 1
n° 2026-000239
Affaire suivie par : J. Sebastian Cortes
Tél : 01 55 55 10 91
Mél : juan.cortes@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 14 janvier 2026

La directrice générale de l'enseignement scolaire

à

Mesdames les déléguées et messieurs les délégués de
région académique à la formation professionnelle
initiale et continue

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs
opérationnels des Campus des Métiers et des
Qualifications

Mesdames les cheffes et messieurs les chefs
d'établissements

Objet : 4^e édition de la « Semaine des métiers du Tourisme » du 26 janvier au 1^{er} mars 2026

La Semaine des métiers du tourisme (SMT) est une initiative nationale pilotée par la Direction Générale des Entreprises, en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et en coordination avec les autres ministères concernés et les professionnels du secteur visant à faire découvrir aux élèves les métiers et formations du secteur touristique et à sensibiliser les jeunes à ces parcours professionnels. La SMT repose sur l'organisation d'événements gratuits et labellisés, portés par des professionnels du tourisme, des établissements scolaires et des Campus des métiers et des qualifications. Ces événements permettent de présenter la diversité des filières et métiers aux jeunes en réflexion sur leur orientation. La quatrième édition se tient du 2 au 8 février 2026, mais les événements labellisés peuvent se dérouler sur une période comprise entre le 26 janvier et le 1^{er} mars 2026, avec une extension possible jusqu'au 26 avril 2026 pour l'Outre-mer et la Corse.

Je vous invite à mobiliser vos équipes pédagogiques afin d'encourager la participation des élèves aux événements organisés à proximité de vos établissements. Vous pouvez consulter la liste des premiers événements labellisés et vous y inscrire, via ce site officiel : www.entreprises.gouv.fr/semaine-des-metiers-du-tourisme

Je vous invite également à organiser et labelliser des événements, afin de valoriser localement les formations et les parcours de ce secteur.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette initiative et vous prie d'agréer, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre et par délégation
la directrice générale de l'enseignement scolaire


Caroline PASCAL